

POINTS DE VUE SUR LA COLLABORATION ENTRE LES COLLÈGES ET LES UNIVERSITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Sébastien Piché, chargé de projet
Roxanne Poissant, technicienne en information
Révision linguistique : Le crayon rouge
Design graphique : Virus 1334

ÉTAT DES LIEUX

Plusieurs politiques gouvernementales récentes encouragent l'intensification des liens entre les collèges et les universités, notamment pour ce qui concerne la recherche. Depuis quelques années, les collaborations entre collèges et universités en recherche sont d'ailleurs en forte hausse. Alors que, au Québec, environ 50 % des publications de chercheuse ou de chercheur de collège recensées dans Web of Science avaient également au moins une collaboratrice ou un collaborateur universitaire entre 1991 et 2005, c'était le cas de 74 % des publications entre 2006 et 2010. L'intensité des collaborations collège-université est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada (où elle représente 67 % pour la période de 2006 à 2010). Toutefois, elles sont plus importantes dans le réseau collégial anglophone que dans le francophone, les trois collèges ayant le plus grand nombre de collaborations avec le milieu universitaire étant Dawson, Vanier et John-Abbott. Ces trois constats – le préjugé favorable des politiques gouvernementales, l'intensification récente des collaborations collège-université et la disparité entre les collèges – nous ont amenés à analyser le point de vue des acteurs de la recherche collégiale.

MÉTHODOLOGIE

Afin de mieux comprendre les conditions entourant les collaborations collège-université, nous avons analysé les propos des 45 répondantes et répondants ayant accordé une entrevue à l'ARC, entre 2007 et 2009, dans le cadre du projet d'histoire de la recherche collégiale. Tous avaient été choisis parce qu'ils avaient joué un rôle important dans le déploiement des activités de recherche collégiale. Après avoir associé leurs propos à des mots-clés selon un processus itératif, nous avons dégagé quatre catégories d'énoncés : les avantages, les inconvénients, les conditions avantageuses et les conditions désavantageuses. Nous avons ensuite généré des nuages conceptuels dont la taille de caractère est déterminée par le nombre d'occurrences des mots-clés.

QUESTIONNEMENT



Comment percevez-vous la collaboration entre les collèges et les universités en recherche?

Autres questions utilisées pour faire émerger les catégories conceptuelles liées à la collaboration collège-université en recherche :

Que faut-il faire pour développer la recherche dans les collèges? Quelles différences percevez-vous entre les réseaux francophone et anglophone?



CONDITIONS



EFFETS

Exode des cerveaux
Hauteur des frais d'administration
Inégalité des statuts
Sentiments d'infériorité



SUGGESTIONS



ANALYSE

Il existe beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients à la collaboration interordres. Cependant, les personnes interviewées ont soulevé un plus grand nombre de conditions désavantageuses que de conditions avantageuses.

L'analyse détaillée des propos des acteurs de la recherche collégiale permet de dégager des suggestions pour lever les barrières à la collaboration interordres, notamment par le réseautage, les alliances stratégiques et un plus grand rayonnement des travaux des chercheuses et chercheurs de collège.

RÉFÉRENCES

Lynn LAPOSTOLLE et Sébastien PICHÉ, « Conjuguer enseignement et recherche à l'ordre collégial », *Formation et profession*, avril 2010, p. 31-36.

Lynn LAPOSTOLLE et Sébastien PICHÉ, « La recherche collégiale sur une lancée », *Découvrir*, [En ligne], novembre 2012. [http://www.aclfas.ca/publications/decouvrir/2012/11/etat-lieux-recherche-collégiale] (Consulté le 8 janvier 2013)

PICHÉ, Sébastien, avec la collaboration de Lynn LAPOSTOLLE et de Monique LASNIER, *La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.